

**Sujet :** [INTERNET] zone industrielle bois de bramard

**De :** cedric giroud <cedricgiroud84@gmail.com>

**Date :** 29/05/2022 11:14

**Pour :** pref-ep-bramard@haute-loire.gouv.fr

La Rivalière, 43620 st Romain Lachalm

le 25 mai 2022

**Objet : Projet ZA du Bois de Bramard**

**à l'attention de M. Eric Étienne, préfet de la Haute-Loire,**

**et de M. Henri de Fontaines, commissaire-enquêteur**

Messieurs,

Je soussigné Cédric Giroud, résident sur la commune de St Romain Lachalm

Je manifeste mon désaccord quant au projet de création de la Zone Artisanale Bois de Bramard.

J'estime que l'implantation d'une zone industrielle sur cet emplacement est un très mauvais endroit, il va engendrer la destruction d'une forêt et d'une zone humide qui représente une richesse pour ses habitants et pour notre territoire qu'il faut préserver, valoriser et non détruire. Sans parler des nuisances visuelles et routières qu'elle engendrerait.

De plus, le site est en pente et va demander énormément de frais de terrassements, de réseaux d'eau, d'assainissements...

Je pense aussi que l'implantation sur ce site est incohérent avec la loi climat et résilience, en effet la communauté de commune doit diminuer l'artificialisation des sols de 50% sur la décennie en cours en créant cette zone elle va amputer fortement la création d'autres projets sur des sites mieux adaptés et de plus, va diminuer fortement les zones prévues pour l'habitat sur les autres communes de la CCLS. Pas très cohérent de créer de l'emploi si on ne peut pas loger les gens.

Il est certes toujours intéressant de vouloir créer de l'emploi localement mais les entreprises de notre secteur ont déjà beaucoup de mal à recruter et nous sommes proches du plein emploi.

Je demande donc aux autorités compétentes de refuser la réalisation de ce projet.

En vous priant de prendre attentivement en considération ce point de vue, je vous prie de recevoir, Messieurs, mes sincères salutations,

Cédric Giroud



Garanti sans virus. [www.avast.com](http://www.avast.com)